



Licence Droit et science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit et science politique. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036478

HAL Id: hceres-02036478

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036478>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001009

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit et Science politique

Présentation de la mention

La licence en Droit et Science politique de l'Université de Nice Sophia Antipolis est une formation classique, de caractère généraliste, organisée autour d'unités fondamentales et complémentaires issues des différentes branches du droit privé, du droit public, de l'histoire du droit et de la science politique.

A l'issue de la formation organisée sur six semestres (S1 à S6) de façon classique en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), sur trois parcours Droit privé général, Droit des affaires et Science politique, les étudiants peuvent compléter leur cursus par un master juridique ou, plus rarement, s'orienter directement vers le marché professionnel.

Les principales acquisitions offertes par ce diplôme portent sur l'approfondissement d'une culture juridique commune et la maîtrise de la recherche documentaire et du raisonnement juridique.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	2093
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'équilibre général de la licence est bien assuré grâce à une équipe pédagogique pluridisciplinaire et bien structurée. Un apprentissage cohérent et progressif guide la démarche retenue, notamment par un choix de parcours existant dès le S4 puis dans les S5 et S6.



L'effectif est important en première année (L1) et le dossier ne renseigne pas suffisamment sur la manière dont le suivi personnalisé des étudiants est assuré.

L'absence d'évaluation de la formation par les étudiants ainsi que l'absence de résultats de suivi des diplômés nuisent au pilotage de la licence. En particulier, les données chiffrées sur les taux de réussite, les taux d'échec et d'abandon et sur l'insertion professionnelle ne sont pas renseignés.

- Points forts :
 - La formation généraliste solide s'appuyant sur une équipe pédagogique bien organisée.
 - La cohérence et la progressivité des enseignements.

- Points faibles :
 - Le devenir des diplômés et des sortants non diplômés non étudiés.
 - Le pilotage de la formation et l'évaluation des enseignements/formation insuffisants.
 - Le dispositif d'aide à la réussite floue (aide à l'élaboration du projet professionnel peu précis, passerelles et réorientations insuffisantes).
 - Le dossier incomplet sur de nombreux points (données chiffrées sur les flux, les pourcentages de réussite et d'échec, dispositif de suivi, insertion professionnelle, ouverture sur master, adaptation à la formation continue, encouragement à la mobilité internationale, acquisition de compétences transversales, absence des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de l'Annexe descriptive au diplôme (ADD), autoévaluation insuffisante).
 - La participation d'intervenants extérieurs à la formation et la politique de stages insuffisants.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il serait opportun de se doter d'outils statistiques permettant d'assurer un suivi précis sur le devenir des étudiants.

La licence en Droit et Science politique devrait s'appuyer sur une évaluation de la formation par les étudiants de manière à en structurer le pilotage.

Un suivi plus personnalisé des étudiants serait à envisager.